MUNICIPALES 2020

# Rennes

Bilan de votre ville 7 thématiques en chiffres clés

> INSTITUT MONTAIGNE







# Municipales à Rennes

# 1. Bilan et analyse de la santé financière

Chiffres clés de la ville						
	2018	2014		2008		
Population	221 272	213 956		212 49	4	
		Dépenses				
	M€	Evolution depuis 2014	М€	Evolution depuis 2008	М€	
Dépenses totales	358,7	- 18,3 %	439,3	- 16 %	427,2	
Dépenses par habitant (€)	1621	- 21 %	2053	- 19,4 %	2010	
Charges de fonctionnement	275,4	- 3,8 %	286,4	+ 7,1 %	257,1	
Emplois d'investissement	83,3	- 45,5 %	152,8	- 51 %	170,1	
Charges de personnel	155,5	- 3%	160,3	+ 13,3 %	137,2	
Charges de personnel par habitant (€)	703	- 6,1 %	749	+ 8,8 %	646	
Dépenses d'équipement	62,9	- 24,7 %		- 27,5 %	86,7	
Dépenses d'équipement par habitant (€)	284	- 27,2 %	390	- 30,4 %	408	
Recettes						
	M€	Evolution depuis 2014	М€	Evolution depuis 2008	М€	
Recettes totales	401,3	- 15,9 %	477,4	- 12,7 %	459,6	
Produits des impôts locaux	141,5	+ 6,7 %	132,6	+ 38,6 %	102,1	
Produits des impôts locaux par habitant (€)	639	+ 3,1 %	620	+ 32,8 %	481	
DGF	51,5	- 17,3 %	62,3	- 21,4 %	65,5	
DGF par habitant (€)	233	- 19,9 %	291	- 24,4 %	308	
Dette et financement						
	M€	Evolution depuis 2014	М€	Evolution depuis 2008	М€	
Dette	178,6	+ 3,7 %		+ 4,6 %	170,8	
Dette par habitant (€)	807	+ 0,2 %	805	+ 0,4 %	804	
Dette/CAF (en années)	4,8 ans	±12an	3,6 ans	+ 0,7 an	4,1 ans	







Chiffres clés de l'intercommunalité					
	2018				
Population de l'intercommunalité	450 639				
	M€	Montant par habitant (€)	Depuis 2014 (%)		
Dépenses totales – budget total	1 082,9	2 403	+ 51,7 %		
Dette	727,8	1 615	+ 505,5 %		

La Ville de Rennes, avec ses 221 000 habitants, a vu sa population légèrement augmenter (+ 4 %) depuis 2008.

La mandature actuelle a été marquée par un budget en baisse de - 15 %, avec une moyenne annuelle de 428 M€ entre 2010 et 2014, et 362M€ entre 2015 et 2018.

Cette baisse s'explique par la chute des dépenses d'investissement (- 46 %) qui ne représentent plus que 24 % du budget (contre 37 % entre 2008 et 2014). La ville a donc perdu 73 M€ d'investissements annuels, largement rattrapés toutefois par la hausse du budget d'investissement de la métropole. Le budget d'investissement de la métropole 2018 est ainsi supérieur de + 225 M€ par rapport au budget d'investissement de 2014.

La métropole a donc pris une part beaucoup plus importante dans les grands projets de la Ville. En 2018, ce sont 43 communes qui la composent, et pour qui elle gère le logement, les équipements culturels, l'aménagement de l'espace et les transports, la voirie, les déchets ménagers et l'assainissement, l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques, et enfin l'aménagement économique et social.

Du côté de la ville de Rennes, les dépenses de fonctionnement sont restées relativement constantes (269 M€/an en moyenne sur la période 2008-2014, 276 M€/an depuis 2015), avec toutefois des évolutions dans leur ventilation. Si les dépenses de personnel sont restées stables en tenant compte de l'inflation, les subventions ont augmenté de 13 % et les achats et charges externes ont baissé d'autant. La ville dépense en majorité pour les services généraux (40 %), suivis, pour 13 % à 10 % du budget chacun, de l'aménagement et service urbains, de l'environnement, des sports et de la jeunesse, de l'enseignement et la formation, puis de la culture.

Le budget de la ville repose principalement sur la fiscalité, avec des recettes fiscales en croissance de 39 % entre 2008 et 2018. Les taux des taxes et impôts locaux n'ont pas évolué depuis 2010. Ils se situent aujourd'hui au niveau de la moyenne de la strate (21,99 %) pour la taxe d'habitation, et au-dessus (+ 2 et 2,2 points) pour la taxe sur le foncier bâti (TFB) et la taxe sur le foncier non bâti (TFNB).

La dette de la commune de Rennes reste limitée, avec une dette par habitant de 807 €/habitant en 2018, et une capacité de désendettement de 4,8 ans. Elle augmente toutefois : en 2011, il ne fallait que trois années d'autofinancement pour rembourser l'encours total de la dette de la commune.





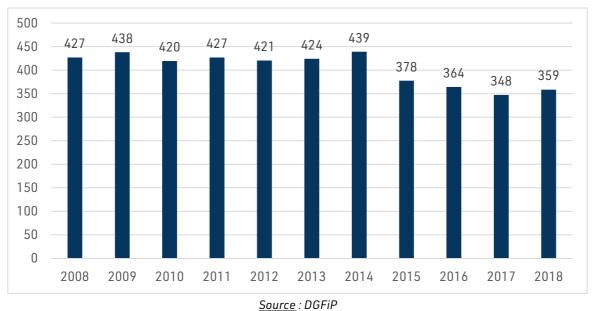


Portant les grands projets d'investissement, la dette est désormais en majorité contractée par la métropole : celle-ci est passée de 85 M€ en 2008, à 727 M€ en 2018. Par conséquent, la dette par habitant de la métropole a suivi la même évolution, passant de 213 € en 2008 à 1 615 € aujourd'hui. Ainsi, la capacité de désendettement de la métropole avoisine en 2018 les 4,5 années. C'est donc bien la métropole qui s'endette plutôt que la ville aujourd'hui : alors que l'encours de la dette de la ville de Rennes a diminué de 10 % depuis 2014, l'encours de la dette de la métropole a été multiplié par 6.

# 1.1. Les dépenses

Les dépenses de la ville de Rennes (charges de fonctionnement et emplois d'investissement), relativement stables de 2008 à 2014, ont connu une réduction de l'ordre de 15 % ces quatre dernières années :

- le budget de la commune était relativement stable de 2008 à 2014, variant entre 420 M€ (2010) et 439 M€ (2014) autour d'une moyenne de 428 M€;
- sur les quatre dernières années (2015-2018), le budget de la ville a oscillé entre 348 M€ (2017) et 378 M€ (2015) autour d'une moyenne de 362 M€ (soit une réduction de 15 % par rapport à 2008-2014).



Graphique 1 : Évolution des dépenses de la ville de Rennes 2008-2018 (en M€)

La baisse du budget de la ville provient de la baisse drastique (- 46 %) des emplois d'investissement entre les deux périodes.

 Les charges de fonctionnement restent relativement stables: représentant en moyenne 269 M€/an sur la période 2008-2014, elles atteignent en moyenne 276 M€/an sur la période 2015-2018 (soit une augmentation de 3 % entre la seconde et la première période);

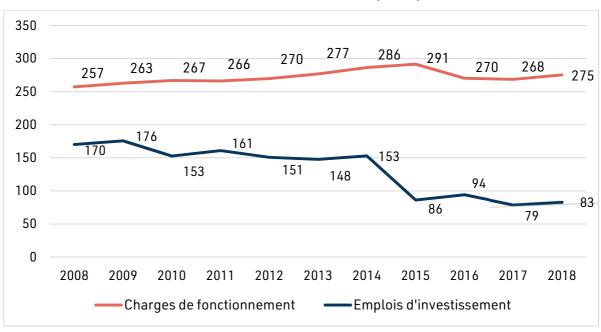






• En revanche, les emplois d'investissement connaissent une chute brutale (- 46 %) à partir de 2014 : avoisinant les 159 M€ sur la période 2008-2014, ils perdent 73 M€ et chutent à 86 M€ en moyenne entre 2015 et 2018.

Graphique 1bis : Evolution des charges de fonctionnement et emplois d'investissement de la ville de Rennes 2008-2018 (en M€)



Source: DGFiP

Alors que 37 % du budget de la commune étaient dédiés à de l'investissement entre 2008 et 2014, seuls 24 % du budget lui sont consacrés depuis 2015.

#### a) Les dépenses de fonctionnement

Les charges de fonctionnement sont relativement stables depuis 2008 (270 M€/ an de 2008 à 2014, 276 M€/ an depuis 2015), tout comme l'équilibre entre les postes de dépenses, malgré une légère hausse dans les subventions versées et une légère baisse dans les achats et charges externes.

- La majorité des dépenses est dédiée aux dépenses de personnel, relativement stables sur la période (+5% de baisse entre les périodes 2008-2014 et 2015-2018). 148 M€ par an y sont consacrés en moyenne entre 2015 et 2018 (57 % des dépenses de fonctionnement) contre 156 M€ par an (55 %) entre 2008 et 2014. La légère hausse observée (5 %) disparaît toutefois avec l'inflation.¹
- Le deuxième poste de dépenses est celui des subventions versées, en hausse de +13 % entre les deux périodes étudiées. Il est passé de 43 M€ par an (soit 16 % des dépenses) en moyenne de 2008 à 2014, à 48 M€ (soit 17 %) de 2015 à 2018.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Source INSEE







- Suivent ensuite les achats et charges externes, en baisse de 13 % : représentant 15 % des dépenses de fonctionnement entre 2008 et 2014 pour 40,6 M€ en moyenne, ils représentent en moyenne 35,4 M€ depuis 2015 (13 % du budget).
- Les charges financières, ne représentant que 2 % du budget avant 2014, baissent depuis 2012 : ainsi, de 5,1 M€ par an entre 2008 à 2014, elles ne nécessitent plus que 3,4 M€ par an depuis 2015, soit 1 % du budget.
- Les contingents suivent une progression inverse à celle des charges financières : + 6 6% entre la période 2008–2014 et la période 2015-2019.

70,0% 58,3% 57,4% 56,4% 60,0% 56,0% 55,7% 55,7% 56,0% 53,4% 53,8% 54,4% 54,0% 50,0% 40,0% 30,0% 20,0% 10,0% 0,0% 2011 2008 2009 2010 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018

Graphique 2 : Dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement de la ville de Rennes 2008-2018 (en %)

<u>Source</u> : DGFiP

# b) Les dépenses d'investissement

Si les emplois d'investissement connaissent une chute brutale (- 46 %) à partir de 2014, les dépenses d'équipement chutent également, mais moins brutalement : - 24,7 %. Passant de 81 M€ en moyenne par an entre 2008 et 2014, puis 57 M€ par an depuis 2015, leur part dans les emplois d'investissement augmente néanmoins légèrement (cf. graphique 3) du fait de la baisse du total des emplois d'investissement.

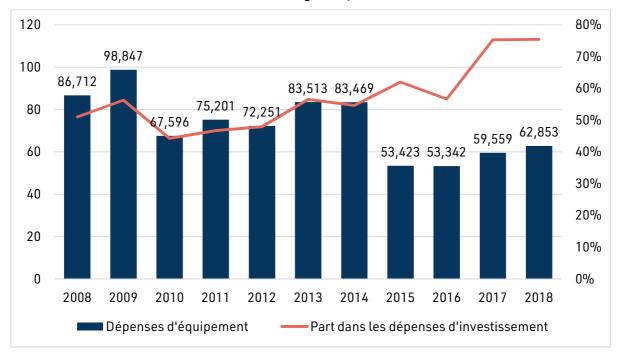
On observe une certaine cyclicité des dépenses d'équipement: les premières années de mandat (2010 et 2015) ont connu une baisse réelle, pour remonter (légèrement) pendant le mandat.







Graphique 3 : Dépenses d'équipement dans les dépenses d'investissement de la ville de Rennes 2008-2018 (en M€ à gauche, en % à droite)



Source: DGFiP

# c) Ventilation par fonction

Les dépenses de la ville de Rennes (fonctionnement et investissement confondus) sont à  $40\,\%$  dédiées aux services généraux.

Suivent ensuite quatre postes représentant chacun environ entre 13 % et 10 % :

- aménagement et service urbains, environnement (13,3 %);
- sports et jeunesse (12,8 %);
- enseignement et formation (9,9 %);
- culture (9,8 %).

Les interventions sociales et la santé, ainsi que la famille, représentent respectivement 5,7 % et 5,0 % des dépenses de fonctionnement en 2018.

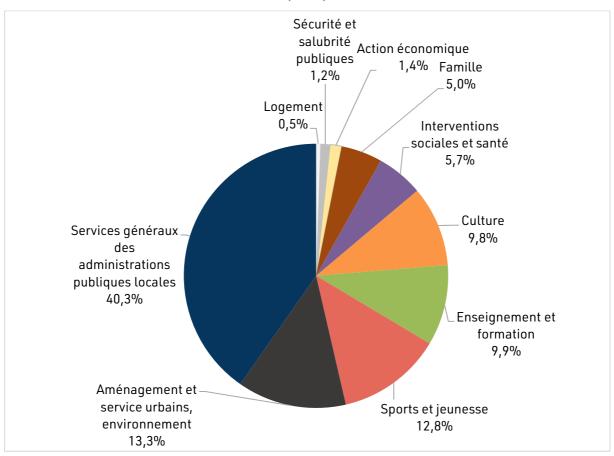
Suivent enfin l'action économique (1,4%), la sécurité (1,2%), puis le logement (0,5%).







Graphique 4 : Ventilation par fonction des dépenses de fonctionnement et d'investissement 2018 (en %)



<u>Source</u> : CA 2018, données du Compte administratif de la Ville de Rennes, dépenses (fonctionnement et investissement), budget principal, vision budgétaire (vs. analytique)

A noter : le budget total remonté dans le CA 2018 est supérieur à celui remonté par les données DGFiP ; probablement à cause d'une différence dans la prise en compte des reversements de la métropole



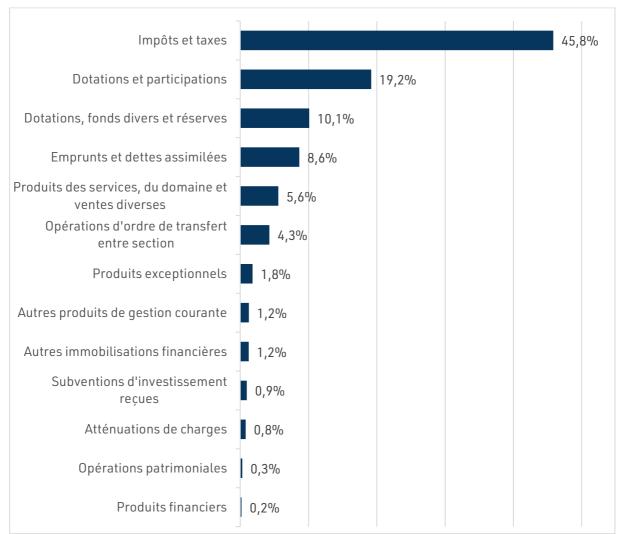


#### 1.2. Les recettes

Les impôts et taxes représentent 45,8 % des recettes de la commune de Rennes. Suivent les dotations et subventions pour 30,2 %. Les emprunts représentent 8,6 %, et les produits des services, du domaine et ventes diverses 5,6 %, et les opérations d'ordre de transfert entre sections 4,3 %.

Les autres recettes représentent chacune moins de 2 % des recettes :

- produits exceptionnels (1,8 %);
- autres produits de gestion courante (1,2 %);
- autres immobilisations financières (1,2 %);
- les autres recettes (atténuations de charges, opérations patrimoniales et produits financiers) (<1 %).



Graphique 6 : Principales recettes de la ville de Rennes 2018 (en %)

<u>Source</u> : CA 2018, données du Compte administratif de la Ville de Rennes, recettes, budget principal, vision budgétaire (vs. analytique)







A noter : le budget total remonté dans le CA 2018 est supérieur à celui remonté par les données DGFiP ; probablement à cause d'une différence dans la prise en compte des reversements de la métropole. Ainsi, les pourcentages indiqués dans le graphique 6 sont indiqués pour partager les ordres de grandeur.

#### a) Taxes

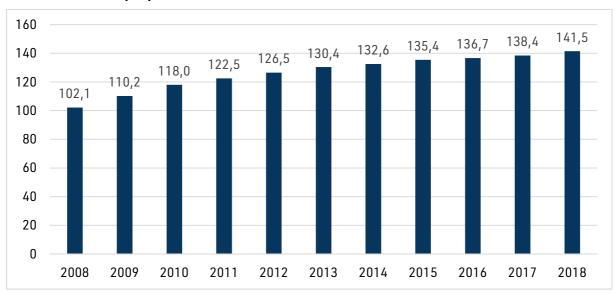
Le produit de la fiscalité directe locale a enregistré une augmentation constante depuis 2008. Il est ainsi passé de 102,1 M€ en 2008 à 141,5 M€ en 2018, soit une croissance de 39 %. Cela s'explique notamment du fait de l'évolution démographique de la ville.

Les taux des taxes et impôts locaux n'ont pourtant pas évolué depuis 2010 : 21,99 % pour la taxe d'habitation, 25,76% pour la taxe sur le foncier bâti et 39,33% pour la taxe sur le foncier non bâti.

Constante, la taxe d'habitation de la commune de Rennes se situait 0,5 point au-dessus de la moyenne de la strate des communes de plus de 100 000 habitants en 2015, et a rejoint la moyenne de la taxe d'habitation de ces communes en 2018 (différence de 0,03 point).

La base imposable est en revanche plus large que celles des communes de la strate (1 488 € vs. 1 388 €).

Les taxes sur le foncier bâti et non bâti sont quant à elles constamment supérieures à la moyenne de la strate depuis 2008 (+2 points pour la TFB et + 2,2 points pour la TFNB en 2018; entre 1,3 et 5,6 points d'écart selon les années depuis 2008). Leur base est en revanche plus étroite (1 194€ vs. 1 412€ pour les communes de la strate pour le taux du foncier bâti).

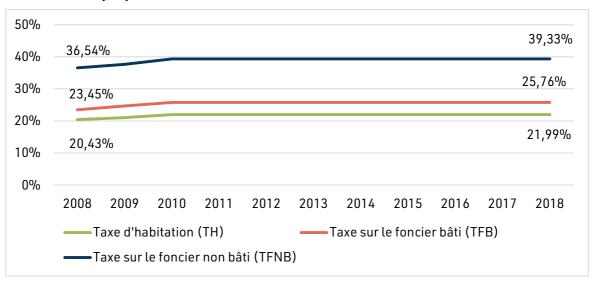


Graphique 7 : Produit de la fiscalité directe locale 2008-2018 (en M€)

Source : DGFiP, impôts locaux



Graphique 8 : Évolution des taux de la fiscalité directe 2008-2018 (en %)



<u>Source</u>: DGFiP

Tableau 1 : Évolution des taux de la fiscalité directe locale 2015-2018 (en %)

	20	15	20	16	20	17	20	18
	Ville	Strate	Ville	Strate	Ville	Strate	Ville	Strate
Taxe d'habitation	21,99%	21,47%	21,99%	22,25%	21,99%	22,08%	21,99%	22,02%
Foncier bâti	25,76%	23,67%	25,76%	23,87%	25,76%	23,74%	25,76%	23,80%
Foncier non bâti	39,33%	36,35%	39,33%	36,72%	39,33%	35,70%	39,33%	37,18%

Source: DGFiP

Tableau 2 : Bases imposables à Rennes et dans les communes de la même strate 2018 (en € par habitant)

Taxes	Bases imposables		
	Ville	Moyenne de la strate	
Taxe d'habitation	1 488	1 388	
Taxe sur le foncier bâti	1 194	1 412	
Taxe sur le foncier non bâti	2	3	

Source: DGFiP





# b) Dotations de l'État

En 2018, la commune de Rennes a perçu 51,5 M€ en dotations globales de fonctionnement², ce qui représente 19 % du total des charges de fonctionnement, et 14 % du budget total. A titre de comparaison, cela représente l'équivalent des dépenses en aménagement et service urbains, environnement.

Ces dotations se sont contractées dans la même mesure que le budget de la commune : elles étaient encore de 65,5 M€ en 2018. Ainsi, elles représentent une part relativement constante du budget de la commune (en moyenne 15 % du budget entre 2008 et 2014, puis 14,5 % depuis 2015).

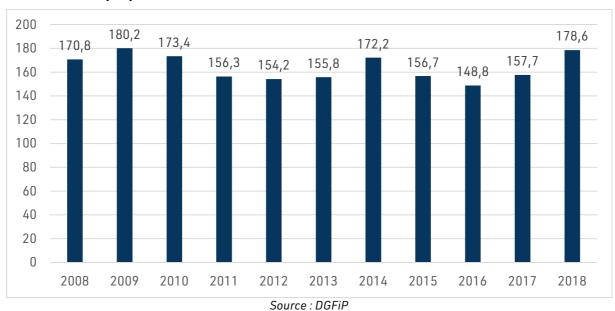
#### 1.3. Dette et financement

#### a) Endettement

La dette de la commune de Rennes évolue depuis 2008 entre 148 M€ et 180 M€, avec une évolution relativement cyclique d'augmentation en fin de mandat.

Le budget de la ville ayant diminué depuis 2015, la dette atteint 44 % du budget en moyenne de 2015 à 2018, contre 39 % en moyenne sur les années précédentes.

La dette par habitant suit la même cyclicité que la dette de la commune. Elle reste inférieure à 850 € tout au long de la période, et atteint 807 € / habitant en 2018.

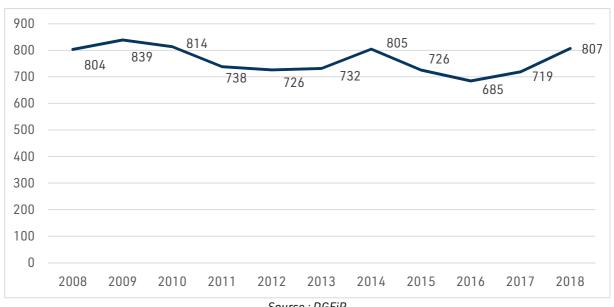


Graphique 9 : Évolution de la dette de la ville de Rennes 2008-2018 (en M€)

.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Source DGFiP

Graphique 10 : Évolution de la dette par habitant 2008-2018 (en €)



Source: DGFiP

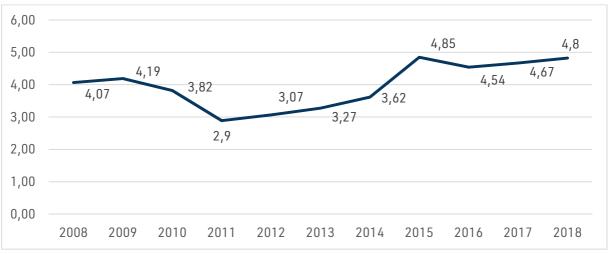
# b) Capacité de désendettement

La capacité de désendettement de la ville de Rennes diminue de façon constante depuis 2011. S'il fallait 3 années d'autofinancement pour rembourser l'encours total de la dette de la commune en 2011, il faut quasiment 5 années pour le rembourser (4,8 ans) en 2018.

Ceci s'explique davantage par une diminution de la capacité d'autofinancement (CAF) plus que par l'augmentation de l'encours de la dette :

- la CAF est passée de 54 M€ en 2011 à 37 M€ en 2018 (soit une baisse de 32 %);
- la dette est passée de 156 M€ en 2011 à 179 M€ en 2018 (soit une hausse de 14 %).

Graphique 11 : Capacité de désendettement de la ville de Rennes 2008-2018 (en années)



Source: DGFiP





#### 1.4. Intercommunalité

En 2015, la communauté d'agglomération Rennes Métropole, créée le 1er janvier 2000, est remplacée par la métropole Rennes Métropole, nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

La communauté d'agglomération s'était elle-même déjà substituée en 2000 au district urbain de l'agglomération rennaise, dont la création remontait au 9 juillet 1970.

La métropole rassemble 43 communes et 450 639 habitants en 2018, dont 221 272 (49 %) sont Rennais.

D'après le site de Rennes Métropole, les compétences sont les suivantes<sup>3</sup> :

- Logement
  - o Aide aux financements du logement social
  - o Aide à la réhabilitation des logements insalubres
  - o Elabore le Plan local de l'habitat
  - Dans le cadre de la Politique de la ville (dans les quartiers prioritaires),
    coordonne les dispositifs de développement urbain, d'insertion économique et sociale et les dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Equipements culturels
  - o Construit, aménage, entretient les équipements culturels (Les Champs libres, l'Ecomusée...), socioculturels et sportifs d'intérêt métropolitain
- Aménagement de l'espace et transports, y compris la voirie
  - o Aménage l'espace urbain
  - o Elabore le plan local d'urbanisme intercommunal
  - o Elabore le plan de déplacement urbain
  - o Organise la mobilité (bus, métro, vélos via le service Star) et le stationnement
  - Crée, aménage et entretient la voirie (y compris le domaine public routier départemental)
- Déchets ménagers
  - o Gère la collecte et valorisation des déchets ménagers
- Assainissement
  - o Participe à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations
  - o Contribue à la lutte contre la pollution de l'air et à la transition énergétique
  - o Gère des réseaux de chaleur
- Exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques
  - o Établit, exploite, met à disposition les infrastructures de télécommunications
- Aménagement économique et social
  - Crée, aménage et gère les zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, aéroportuaires
  - o Mène toute action en faveur du développement économique
  - o Promeut le tourisme
  - Soutient les établissements d'enseignement supérieur et les programmes de recherche

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> https://metropole.rennes.fr/que-fait-la-metropole









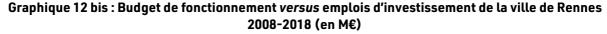
Le budget de la communauté d'agglomération puis de la métropole de Rennes est en constante augmentation depuis 2008 : entre 2008 (383 M€) et 2018 (1 083 M€), le budget a quasiment triplé (X = 2,8).

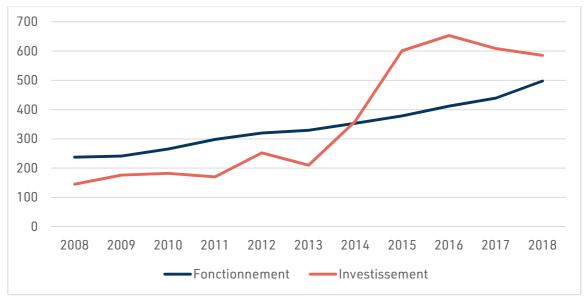
Toutefois, depuis 2015, le passage à la métropole a marqué un réel tournant : le budget n'a plus augmenté « que » de 11 % entre 2015 et 2018.

1 200 1 083 1 065 1 048 1 000 

Graphique 12 : Budget de la ville de Rennes 2008-2018 (en M€)

Source : DGFiP





Source : DGFiP







La métropole connaît une croissance à la fois de ses dépenses de fonctionnement (augmentation régulière, 8 % par an en moyenne) et de ses emplois d'investissement (avec un saut de x3 entre la moyenne des dépenses sur 2008-2014 et sur 2015-2019).

- Les dépenses de fonctionnement augmentent de façon relativement stable tous les ans depuis 2009, avec 8 % d'augmentation en moyenne d'une année sur l'autre. Ils sont ainsi passés de 237 M€ en 2008 à 497 M€ en 2018.
  - o Le quadruplement des dépenses de personnel sur la période explique un quart de cette augmentation : alors qu'elles représentaient 21 M€ en 2008, elles s'élèvent à 83 M€ en 2018 ce qui, mis en perspective de la stabilité des dépenses de personnel de la ville, indique l'absence de mutualisation et bien l'ajout d'une strate administrative supplémentaire.
  - A noter: la ville de Rennes et Rennes Métropole compteraient 5 100 agents permanents.<sup>4</sup>
- Les emplois d'investissement ont quant à eux triplé entre la période 2008-2014 et la période 2015-2018. En 2018, le budget d'investissement est supérieur de +225 M€ par rapport au budget de 2014, et de +440 M€ par rapport au budget de 2008
  - o Depuis 2015, les emplois d'investissement sont consacrés, pour 45 à 58 % d'entre eux, aux dépenses d'équipement.

L'effort de l'Etat en dotation globale de fonctionnement ayant diminué de 20 % entre 2008 et 2018, la part de la dotation globale de fonctionnement ne représente plus que 4 % du budget de la métropole, contre 15 % en 2008.

Près de 19 % du budget de la métropole provient des impôts locaux, qu'elle redistribue néanmoins principalement aux collectivités qui la composent. L'intégration fiscale des communes est au-dessus de la moyenne de celle des EPCI de plus de 400 000 habitants : le coefficient d'intégration fiscale de Rennes Métropole atteint 0,49 en 2017 et 0,47 en 2019, contre 0,42 environ pour les EPCI de plus de 400 000 habitants. Elle est ainsi équivalente à celle de Nantes Metropole (0,47), mais inférieure à celle de Bordeaux Métropole (0,57).

-

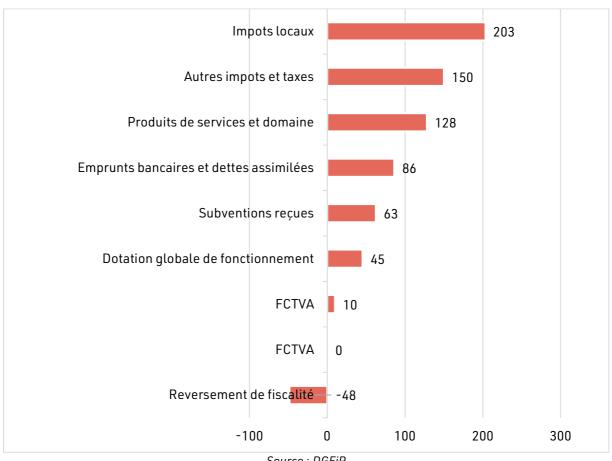
<sup>4</sup> https://www.horizonspublics.fr/jim-bossard-drh-de-rennes-ville-et-metropole







Graphique 13 : Principales recettes d'investissement et de fonctionnement de Rennes Métropole 2018 (en M€)



Source: DGFiP

Les dépenses de la métropole sont largement financées par la dette : celle-ci est passée de 85 M€ en 2008, à 120 M€ en 2014, 321 M€ en 2015, puis 727 M€ en 2018. Par conséquent, la dette par habitant a suivi la même évolution, passant de 213 € en 2008 à 1 615 € aujourd'hui.

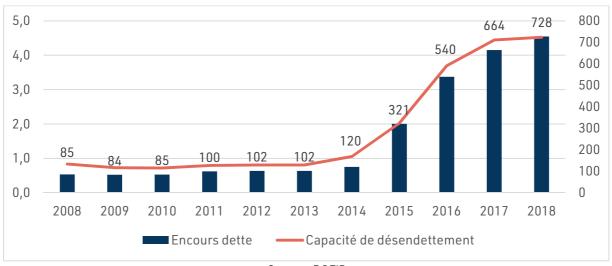
Ainsi, alors que la capacité de désendettement de la métropole était contenue sous la barre d'1 année jusqu'en 2014, elle avoisine en 2018 les 4,5 années.







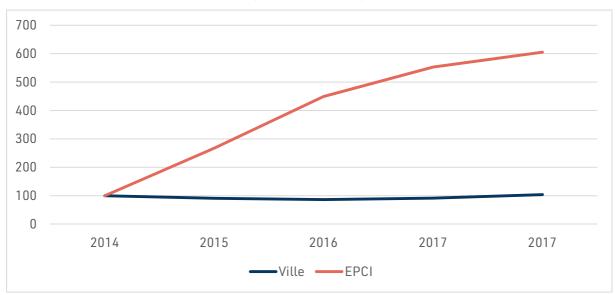
Graphique 14 : Capacité de désendettement de la métropole de Rennes 2008-2018 (en années à gauche et en M€ à droite)



<u>Source</u>: DGFiP

C'est donc bien la métropole qui s'endette plutôt que la ville aujourd'hui : alors que l'encours de la dette de la ville de Rennes a diminué de 10 % depuis 2014, l'encours de la dette de la métropole a été multiplié par 6.

Graphique 15 : Endettement comparé de la ville et de l'EPCI 2014-2017 (base 100 en 2014)



Source: DGFiP





# 2. Fiches thématiques

En complément du bilan financier de chaque ville, l'Institut Montaigne a décidé, dans le cadre de cette opération, de développer pour chacune des 11 villes étudiées des fiches thématiques, reprenant quelques indicateurs clés.

Voici les thématiques abordées :

- Culture, sport et tourisme;
- Démocratie et vie locale ;
- Politiques sociales et éducation ;
- Sécurité;
- Transports et mobilités ;
- Urbanisme et logement.

#### a) Culture, sport et tourisme

Indicateur	Valeur	Année
Budget alloué à la politique culturelle par habitant	186,5€	2018
Nombre total d'équipements culturels pour 100 000 habitants	12	2018
Budget alloué à la politique sportive par habitant	96,5€	2018
Nombre total d'équipements sportifs pour 100 000 habitants	109,6	2018
Nombre de nuitées touristiques (département)	2 988 000	2018

Avec 12 équipements culturels d'importance (salles de concert, conservatoires notamment) et 109,6 équipements sportifs pour 100 000 habitants en 2018, la Ville de Rennes peut compter sur une offre sportive et culturelle conforme à la moyenne des 11 villes étudiées pour cette opération (respectivement 109,9 équipements sportifs et 12,2 équipements culturels pour 100000 habitants).

Par rapport à 2014, le budget alloué à la politique sportive par habitant a baissé de 18,8 % en 2018 (de 118,8 € à 96,5 €), conséquence de la fin de certains investissements lourds (stade, gymnase) à hauteur de 9 M€. Le budget total alloué à la politique sportive était en effet de 20,9 M€ en 2018, contre 25,4 M€ en 2014.

Le budget alloué à la politique culturelle est passé quant à lui de 175,7 € en 2014 à 186,5 € par habitant en 2018, soit une hausse de 6,1 %, s'étant établi à 40,3 M€ en 2018 et 37,3 M€ en 2014.

Là encore, tant en matière de budget alloué à la politique sportive que de budget alloué à la politique culturelle, Rennes se situe dans la moyenne des 11 villes étudiées.

Par ailleurs, bénéficiant de sa proximité avec divers points touristiques du quart Nord-Ouest de la France, le département d'Ille-et-Vilaine a enregistré près de 3 millions de nuitées en 2018,







soit plus de 20 % de la fréquentation régionale totale, dont 1 235 891 nuitées relevant de la métropole, soit 40 % de la fréquentation départementale totale. L'<u>Observatoire Tourisme et rencontres professionnelles</u> indiquait, lui, 1 235 891 de nuitées hôtelières dans Rennes Métropole en 2017.

#### b) Démocratie et vie locale

Indicateur	Valeur	Année/période
Evolution de la population	+ 4 %	2011-2016
Taux de participation aux dernières élections municipales	52,8 % au premier tour, 53,4 % au second tour	2014
Nombre de conseils de quartier pour 1 000 habitants	0,06	2019
Part du budget total définie de manière participative	1 %	2017
Nombre de commerces pour 1 000 habitants	5,5	2018

La population rennaise a augmenté de 4 % entre 2011 et 2016, passant ainsi de 208 033 à 216 268 habitants, une évolution démographique supérieure à celle observée en moyenne parmi les 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération (+ 2,9 %). La population rennaise avait légèrement diminué (- 0,1 %) entre 2006 et 2011.

Lors des élections municipales de 2014, le taux de participation à Rennes au premier tour était de 52.8% (un chiffre conforme à la moyenne constatée parmi les 11 villes étudiées), en baisse par rapport à 2008 (56.9%). Au second tour, le taux de participation était en légère hausse, à 53.4% (56.8% en 2008).

La démocratie participative s'appuie sur 13 conseils de quartiers, la municipalité aidant *via* ses services à leur mise sur pied. Par ailleurs, un conseil citoyen de Rennes (CCR), paritaire et composé d'habitants tirés au sort, a été institué pour représenter les habitants de cinq quartiers prioritaires de la ville. Depuis 2016, la municipalité consacre environ 3,5 M € de dépenses (soit environ 1 % des dépenses totales, avec un budget primitif de 354 M € en 2017) au financement de projets soumis au vote des Rennais. Parmi les 11 villes étudiées, Rennes arrive ainsi en tête au regard de la part du budget municipal total définie de manière participative.

Avec 5,5 commerces pour 1 000 habitants, Rennes présente une offre commerciale inférieure à la moyenne des 11 plus grandes villes de France étudiées dans le cadre de cette opération (7,64).







# c) Politiques sociales et éducation

Indicateur	Valeur	Année
Nombre de crèches pour 100 000 habitants	19,4	2018
Budget consacré à l'enfance et à l'éducation par hab de moins de 15 ans	848€	2018
Nombre d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 personnes de plus de 65 ans	7,4	2018
Budget consacré à la solidarité par habitant	87,3€	2018
Taux de pauvreté (60 % du revenu médian)	19 %	2016

La ville de Rennes enregistre un taux de pauvreté de 19 %, resté stable sur la période 2014-2016, supérieur à la moyenne nationale (14,7 %) mais inférieur à la moyenne des 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération (20,5 %).

Les dépenses consacrées aux politiques de solidarité s'établissent à 87,3 € par Rennais, soit 10 € de plus que la moyenne observée dans les 11 villes étudiées.

Le nombre de crèches s'établit à 19 pour 100 000 habitants, ce qui est peu comparé à la moyenne des 11 villes étudiées (26,3 crèches). Le budget consacré à l'enfance et l'éducation par habitant de moins de 15 ans s'établit à  $848 \in$ , soit un budget qui largement inférieur à la moyenne relevée au sein des 11 plus grandes villes (2 116  $\in$ ).







# d) Sécurité

Indicateur	Valeur	Année
Dépenses de sécurité par habitant	20,4€	2017
Police municipale armée	non	2018
Nombre d'habitants par policier municipal	2 945	2018
Incivilités pour 10 000 habitants	240	2018

La Ville de Rennes se distingue par une absence de police municipale armée et un faible nombre de policiers. En 2018, Rennes ne comptait qu'un policier municipal pour 2 945 habitants, ce qui en fait, parmi les villes étudiées dans le cadre de cette opération, la plus faiblement dotée en policiers municipaux au regard de sa population. En moyenne, les 11 plus grandes villes de France étudiées disposent d'un policier municipal pour 1 886,8 habitants.

Ceci se traduit par des dépenses moyennes de sécurité par habitant relativement faibles (20,4 € en 2017), nettement inférieures aux efforts consentis en moyenne par les 11 villes étudiées.

Les incivilités enregistrées ont progressé nettement entre 2014 et 2018 (+ 38 %) pour atteindre un ratio de 240 incivilités pour 10 000 habitants, ratio qui reste inférieur à celui enregistré en moyenne dans les 11 villes.







#### e) Transports et mobilités

Indicateur	Valeur	Année/Période*
Kilomètres de lignes de métro et/ou de tramway	Tramway : 9,4 km	2019
Kilomètres de pistes cyclables pour 1000 habitants	0,42	2018
Nombre de vélos en libre-service pour 1 000 habitants	4,2	2016
Nombre annuel d'heures passées dans les embouteillages par conducteur	28	2016
Nombre d'accidents corporels de la circulation pour 10 000 habitants	17,4	2017
Nombre de bornes de recharge électrique pour 1 000 habitants	0,08	2019
Part des transports en commun dans les modes de déplacement	28,6 %	2015
Part de la billetterie dans les recettes de fonctionnement en matière de transports	- N/D	-

L'offre de mobilités de la Ville de Rennes s'est enrichie ces dernières années, avec l'installation de 18 bornes de recharge électrique, complétant ainsi les 83 stations de vélos et 900 vélos en libre-service progressivement mis en service depuis la fin de l'année 2009. Rennes compte 4,2 vélos accessibles en libre-service pour 1 000 habitants, ce qui reste inférieur à la moyenne des 11 villes étudiées (5,1). Elle dispose également de 91 km de pistes cyclables, soit 0,42 km pour 1 000 habitants.

Les transports en commun sont plutôt bien utilisés (plus de 28 % des déplacements, un chiffre néanmoins inférieur à la moyenne des 11 villes étudiées). L'unique ligne de tramway rennaise (9,4 km), automatique depuis son lancement, sera bientôt complétée par une seconde ligne, dont les travaux devraient s'achever fin 2020. Cette seconde ligne devrait contribuer à fluidifier encore la circulation dans la ville; les conducteurs rennais ne perdent en moyenne que 28 heures par an dans les embouteillages, ce qui en fait la ville où les automobilistes perdent le moins de temps au regard de la congestion urbaine (143 heures en moyenne pour les 11 villes).

Enfin, les accidents corporels de la circulation, après avoir baissé fortement entre 2012 et 2014 (- 13,8 %), augmentent légèrement depuis 2014.







# f) Urbanisme et logement

Indicateur	Valeur	Année/période
Part des logements sociaux	21,1 %	2016
Part des logements vacants	6,7 %	2015
Evolution du nombre de logements dont la commune a autorisé la construction	+ 21,9 %	2014-2018
Evolution du nombre de m² dont la commune a autorisé la construction	+ 19 %	2014-2018
Taux de propriétaires parmi les résidences principales	34,6 %	2015
Evolution des zones végétales et boisées	- 0,1 %	2013-2016

La ville de Rennes connaît une croissance relativement constante du parc de logements depuis 2009 : ce dernier a augmenté de près de 16,7 % en près de dix ans.

Le nombre d'autorisations de construction de logements, après avoir atteint un point bas en 2009 à 689, a lui augmenté de 22 % par an sur la décennie, avec un pic à 3 698 logements en 2015. Le nombre de logements autorisés à la construction s'est établi à 2 344 en 2018, soit 240,2 % de plus qu'en 2009.

Élue en 2014, la maire Nathalie Appéré, par ailleurs présidente de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), avait annoncé un plan volontariste de création de logements à vocation sociale (accession aidée, logements aidés, locatif social). Aujourd'hui, la municipalité met en avant la nécessaire augmentation de l'offre pour juguler la hausse des prix des logements, ainsi qu'un impératif d'attractivité pour la ville. En dépit de ce dynamisme, la surface végétale et boisée de la commune n'a pas diminué depuis 2008.

Les Rennais sont davantage locataires que la moyenne nationale (34,6 % de propriétaires parmi les foyers en résidence principale, un chiffre légèrement inférieur à la moyenne des 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération). Le taux de logements vacants est faible (6,7 %) et fait de Rennes la deuxième ville en matière d'occupation des logements. Le parc de logements sociaux compte pour 21,1 % du parc total, en conformité avec les obligations de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), un chiffre légèrement supérieur à la moyenne des 11 villes étudiées (20,7 %).







#### 3. Sources et méthode

#### a) Fiche financière

Les chiffres utilisés pour le bilan de la santé financière de la ville sont tous publics. Ils proviennent des documents budgétaires de la ville et des données comptables centralisées par le ministère de l'économie et des finances.

Liste des sources (avec liens des sites Internet) :

- https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/comment-sont-calcules-mes-impotslocaux pour les statistiques (taux, assiettes, produits) des impôts locaux;
- https://data.rennesmetropole.fr/explore/dataset/ca-2018-ville-de-rennes-budgetsannexes/export/ pour les sources de recettes et postes de dépenses ;
- https://www.insee.fr/fr/statistiques/2122401 pour le taux d'inflation;
- <u>https://metropole.rennes.fr/que-fait-la-metropole</u> pour les compétences de la métropole;
- https://www.horizonspublics.fr/jim-bossard-drh-de-rennes-ville-et-metropole pour le nombre d'agents.

Le bilan de santé ne constitue pas une analyse approfondie et technique des comptes de la ville mais une présentation simplifiée des grands paramètres financiers qui seront gérés par le prochain conseil municipal.

#### b) Culture, sport et tourisme

Budget alloué à la politique culturelle par habitant : Compte administratif 2018 et données population Insee

Nombre total d'équipements culturels pour 100 000 habitants : Base permanente des équipements 2018 : Sports, loisirs et culture – France communes

Budget alloué à la politique sportive par habitant : Compte administratif 2018 et données population Insee

Nombre total d'équipements sportifs pour 100 000 habitants :

- Base permanente des équipements 2018 : Sports, loisirs et culture France communes
- Populations légales 2016 des communes INSEE (27/12/2018)

Nombre de nuitées touristiques : <a href="https://statistiques-locales.insee.fr/#c=indicator&i=tcrd020">https://statistiques-locales.insee.fr/#c=indicator&i=tcrd020</a> hotels.freg hotel&s=2018&view=map2







#### c) Démocratie et vie locale

Evolution de la population: https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/3681328?debut=0

Taux de participation aux dernières élections municipales :

https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Lesresultats/Municipales/elecresult MN2014/(path)/MN2014/index.html

# Nombre de conseils de quartier pour 1 000 habitants :

- Site internet de la commune
- https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/les-conseils-de-quartiercest-reparti-3338811

#### Part du budget total définie de manière participative :

- Compte administratif 2017
- Compte de gestion 2017
- https://dataviz.rennesmetropole.fr/budget/budget-ville-rennes-2017/

Nombre de commerces pour 1 000 habitants : https://www.insee.fr/fr/statistiques/3568602?sommaire=3568656

#### d) Politiques sociales et éducation

#### Nombre de crèches pour 100 000 habitants :

- Insee, base permanente des équipements 2018
- Insee, dossier complet de la commune

#### Budget consacré à l'enfance et à l'éducation par hab de moins de 15 ans :

- Pour le budget : rapports des comptes administratifs
- Pour la population : Insee, statistiques locales

#### Nombre d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 personnes de plus de 65 ans :

- Insee, base permanente des équipements 2018
- Pour la population : Insee, statistiques locales

# Budget consacré à la solidarité par habitant :

- Pour le budget : compte administratif 2018
- Pour la population : Insee, <u>statistiques locales</u>

Taux de pauvreté (60% du revenu médian) : Insee, Filosofi 2019

#### e) Sécurité

# Dépenses de sécurité par habitant :







- Pour les dépenses de sécurité : comptes administratifs
- Pour le nombre d'habitants : Insee

# Police municipale armée:

Fichier data.gouv: <a href="https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/police-municipale-effectifs-par-commune/#\_">https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/police-municipale-effectifs-par-commune/#\_</a>

#### Nombre d'habitants par policier municipal :

- Pour le nombre de policiers municipaux : <a href="https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/police-municipale-effectifs-par-commune/#">https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/police-municipale-effectifs-par-commune/#</a>
- Pour le nombre d'habitants : Insee

#### Incivilités pour 10 000 habitants:

https://static.data.gouv.fr/resources/crimes-et-delits-enregistres-par-les-services-degendarmerie-et-de-police-depuis-2012/20190311-161302/crimes-et-delits-enregistres-par-les-services-de-gendarmerie-et-de-police-depuis-2012.xlsx

#### f) Transports et mobilités

Kilomètres de lignes de métros et/ou de tramways :

Sites des autorités organisatrices des transports

#### Kilomètres de pistes cyclables pour 1000 habitants :

- Site www.amenagements-cyclables.fr (données Open Street Maps)
- Cartes des pistes cyclables : <u>www.pistes-cyclables.com</u>.

# Nombre de vélos en libre-service pour 1 000 habitants

: <a href="https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-09/2018-comptes-transports-f-transports-voyageurs.xls">https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-09/2018-comptes-transports-f-transports-voyageurs.xls</a>

Nombre annuel d'heures passées dans les embouteillages par conducteur :

- Centre for Economics and Business Research
- http://inrix.com/scorecard/

Nombre annuel d'accidents corporels de la circulation pour 10 000 habitants :

https://public.opendatasoft.com/explore/dataset/accidents-corporels-de-la-circulation-millesime/table/?sort=datetime

Nombre de bornes de recharge électrique pour 1 000 habitants : Somme du nombre des bornes standards, semi-accélérées, accélérées et rapides sur les limites géographiques de la ville : <a href="https://fr.chargemap.com/map">https://fr.chargemap.com/map</a>

Part des transports en commun dans les modes de déplacement : Insee, recensement de la population 2015, exploitation complémentaire.

https://www.insee.fr/fr/statistiques/3714237#graphique-Figure 2 « Proportion des







différents modes de déplacement principal domicile-travail des salariés résidant dans les villes-centres des aires urbaines de plus de 400 000 habitants »

# g) Urbanisme et logement

Part des logements sociaux : Site de la ville

Part des logements vacants :

- https://www.insee.fr/fr/statistiques/3564300?sommaire=3561690#consulter
- <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/1405599?debut=0&q=Comparateur+de+t">https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/1405599?debut=0&q=Comparateur+de+t</a> erritoire

Evolution du nombre de logements et de  $m^2$  dont la commune a autorisé la construction : <a href="http://developpement-">http://developpement-</a>

durable.bsocom.fr/Statistiques/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=14235

Taux de propriétaires parmi les résidences principales :

https://www.insee.fr/fr/statistiques/3564300?sommaire=3561690#consulter

Evolution des zones végétales et boisées de la commune :

www.cerema.fr/system/files/documents/2018/05/evol naf com 2006 2016.ods

MUNICIPALES 2020

Les 11 plus grandes villes de France en chiffres sur :

institutmontaigne.org/ municipales2020

> INSTITUT MONTAIGNE

